

Un Contrat de Rivière, qu'est-ce que c'est ?

Un projet participatif au service de nos cours d'eau.

Le Contrat de Rivière consiste à réunir autour d'une table tous les acteurs de la vallée afin de définir de façon consensuelle un programme d'actions visant à gérer au mieux les ressources en eau du bassin.

Un Contrat, pour qui?

Pour tous ceux qui, de près ou de loin, sont liés aux cours d'eau, à leurs abords et aux ressources en eau.

Tous les utilisateurs de l'eau sont concernés !

Le Hoyoux et ses affluents permettent de créer des liens, de générer l'unité dans la diversité. Les cours d'eau sont essentiels à la vie; il est tout naturel de s'en occuper! Grâce à ces constats et à une volonté citoyenne locale, notre Contrat de Rivière est né...

Le Comité Local du Hoyoux !

Le CL Hoyoux fait partie du Contrat de Rivière Meuse Aval mais se concentre localement sur le bassin versant du Hoyoux.



Les 4 objectifs du Comité Local du Hoyoux

Améliorer la qualité des eaux du bassin du Hoyoux

Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel lié à l'eau

Déterminer un ensemble de mesures afin de minimiser les phénomènes d'inondations

Améliorer l'information et la concertation entre les différents usagers du Hoyoux et de ses affluents

Le Bassin Versant du Hoyoux, ce sont :

Des richesses naturelles

Notre bassin recèle une grande quantité d'espèces animales et végétales. Entre passé et présent, le Hoyoux traverse diverses formations géologiques de grand intérêt scientifique. Plusieurs sites naturels bénéficient d'un statut de protection.

Un territoire rural

Élevage, cultures et sylviculture sont les principales activités du bassin du Hoyoux.

Un passé industriel florissant

La force motrice de nos cours d'eau fut utilisée dès le XVII^e siècle pour alimenter quelques 140 vannes et moulins, comme en témoignent de nombreux vestiges.

Les 7 Communes du CL Hoyoux :

Province de Liège : Clavier, Huy, Marchin, Modave, Tinlot.

Province de Namur : Havelange, Ohey.

En Bref...

Environ 26 100 habitants

Bassin versant de 255 km²

Longueur du Hoyoux: 28 km

Sous-Bassin « Meuse Aval »

Principaux cours d'eau : Hoyoux, Triffooy, Bonne, Vyle, Ruisseau de Pailhe, Lileau, Neuf Moulin,...

Sillonnant le Condroz, le Hoyoux prend sa source en amont du village de Buzin, à près de 300 mètres d'altitude. Il traverse ensuite villages et hameaux, tiges et chavées, pour enfin se jeter dans la Meuse à Huy, à 70 mètres d'altitude. Cette forte dénivellation fait du Hoyoux l'une des rivières les plus pentues de Wallonie.

Vous désirez vous impliquer ?

Rejoignez l'un de nos groupes de travail !

GT Hydraulique : gestion des débits, ouvrages d'art, protection des berges, ...

GT Qualité des eaux et des cours d'eau : conservation de la nature, rejet des eaux usées, ...

GT Patrimoine et tourisme : patrimoine culturel, artistique et historique, activités de tourisme, de sport et de loisirs respectueuses de l'environnement, ...

GT Sensibilisation et information : vulgarisation, enquêtes, publications, journées découverte,...

Pour plus d'informations, contactez :

Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents – Comité Local Hoyoux

Chemin de Sandron, 1A – 4570 Marchin

085/ 317 174 – hoyoux@meuseaval.be – www.hyperpaysages.be/hoyoux -

Le CR est soutenu financièrement par les Communes du bassin, les Provinces de Liège et de Namur, ainsi que par le Service Public de Wallonie.